

## Liste des pièces à fournir obligatoirement

- Pour tous les organismes bénéficiaires :
  - Document attestant de la capacité du représentant légal à engager la responsabilité de l'organisme pour l'opération
  - Délégation éventuelle de signature (délibération ou selon le modèle en annexe)
  - Documents attestant de l'engagement de chaque financeur (autre que l'organisme bénéficiaire) :  
(à remettre dans les meilleurs délais possibles s'ils ne peuvent être transmis avec la demande)
    - \* copie des conventions, arrêtés attributifs et agréments
    - \* à défaut, attestations d'engagement (selon le modèle en annexe)
    - \* à défaut, lettres d'intention des cofinanceurs, comprenant a minima l'identification de l'opération, le montant de la subvention sollicitée, le coût total de l'opération proposée au cofinancement et le délai prévu pour la décision du cofinancier
  - Relevé d'identité bancaire ou postal (pour les organismes autres que les collectivités et les établissements publics locaux)
  - Attestation de la régularité de la situation fiscale et sociale de l'organisme
  - Attestation fiscale ou à défaut sur l'honneur de non-assujettissement à la TVA de moins de deux ans (si le budget prévisionnel de l'opération est présenté TTC)
  - Justificatifs des coûts en cas de prestations externes (devis et liste du Conseil d'Administration du prestataire)
  - Document attestant l'accord du tiers pour la valorisation, dans le plan de financement, des dépenses de tiers ou des dépenses en nature, le cas échéant
  - Rapport d'activités : Présentation de la structure (production d'une plaquette ou du dernier rapport annuel d'exécution)
  - Comptes de résultat annuels détaillés des 3 derniers exercices clos (Bilans et Comptes de Résultat des années 2022, 2021, 2020, 2019 si 2022 n'est pas certifié au moment de la demande) et annexe comptable.
  - Publication des comptes au JO
  - Contrat d'engagement républicain (selon modèle en annexe)
  - CV, contrat de travail et fiche de paie de décembre N-1 du personnel mobilisé
  - Budget prévisionnel des dépenses indirectes sur l'opération
  - Lettre de mission (pour les personnes à 100% sur l'opération ou pour ceux dont le temps consacré à l'opération est mensuellement fixe)
  - Justificatifs de publicité : deux documents type de publicité qui seront mis en place
  - Feuille d'émargement
  - Livret de suivi, grille d'évaluation etc...
- Pour les associations
  - Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture
  - Liste des membres du Conseil d'administration
  - Statuts
  - Dernier bilan et compte de résultat approuvés et rapport éventuel du commissaire aux comptes
- Pour les collectivités territoriales ou les établissements publics
  - Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel
- Pour les entreprises ou toute entité exerçant une activité économique ou commerciale régulière
  - Extrait Kbis, inscription au registre ou répertoire concerné daté de moins de 3 mois
  - Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, montants du chiffre d'affaires et du bilan des entreprises du groupe
  - Dernière liasse fiscale complète